



MARTINE PINVILLE

SECRETARIE D'ETAT CHARGÉE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

@MartinePinville

Paris, le 18 décembre 2015
N°1090

Martine PINVILLE a annoncé plusieurs mesures en faveur du financement des équipements du tourisme social lors du colloque organisé par l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV)

Martine PINVILLE, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire est intervenue le 16 décembre lors du colloque organisé par l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances sur le thème du soutien à la modernisation du patrimoine du tourisme social et solidaire.

Elle a annoncé **l'extension, dès janvier 2016, du Prêt Hôtellerie accordé par BpiFrance aux rénovations de villages vacances**. Celui-ci, jusqu'à présent seulement ouvert aux hôteliers, couvre les programmes de rénovation des entreprises de l'hôtellerie comprenant notamment la mise en conformité avec la nouvelle classification et le respect des normes.

Un guichet dématérialisé permettra aux porteurs de projets un premier contact simple et direct. (*voir détails du Prêt Hôtellerie en annexe*)

Par ailleurs, la Secrétaire d'Etat a présenté **la publication du guide des financements européens pour le secteur du tourisme**. Elaboré sur le modèle du guide édité par l'Union Européenne, ce guide permettra à l'ensemble des acteurs de mieux identifier les programmes dont ils peuvent bénéficier, trop souvent méconnus. [Consulter le guide ici](#)

Enfin, Martine PINVILLE a exprimé **le souhait que l'ANCV renforce le soutien qu'elle apporte aux associations de tourisme en étudiant la possibilité de les accompagner dans la connaissance et l'appropriation des dispositifs financiers rénovés dans le cadre de la loi sur l'économie sociale et solidaire**. En particulier l'émission de titres associatifs, dont les modalités ont été revues, pourrait fournir une nouvelle voie de financement adaptée aux projets portés par les associations de tourisme.

Ces actions contribueront au soutien et au développement des associations gestionnaires ou propriétaires de villages vacances et engagées en faveur de l'accès aux vacances pour tous.

Contacts presse cabinet de Martine PINVILLE :

Sophie DULIBEAU et Cihem GHARBI- 01 53 18 44 13 - sec.secaccess-presse@cabinets.finances.gouv.fr